



Michel Chassang

Membre du CESE | Groupe Artisanat et
Professions libérales

Membre du Comité de Gouvernance de la
convention citoyenne sur la fin de vie

Médecin généraliste installé plus de 30 ans en Auvergne, Michel Chassang a exercé diverses responsabilités.

Notamment dans le domaine médical, où il était président de l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF) de 1993 à 2002, puis de la Confédération des syndicats médicaux Français (CSMF) jusqu'à 2014, et président du Centre National des Professions de santé (CNPS) de 2007 à 2013. Il s'est également investi dans le champ des professions libérales sous son mandat de président de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) de 2013 à 2019).

Michel Chassang s'est également impliqué dans la vie économique et sociale au sein d'organisations patronales, sous son mandat de vice-président fondateur de U2P de 2017 à 2019, actuel chef de file U2P dans les négociations interprofessionnelles sur la santé au travail (2021) et les AT-MP (2022) et administrateur de la banque LCL et président du Comité des nominations de 2014 à 2021.

Actuellement, il est Vice-Président de Conseil Économique, Social et environnemental (CESE) et préside la SGAM du groupe AG2R-La Mondiale. Il siège également à la Commission des Comptes de la Sécurité Sociale, au Conseil National du SIDA et à la Conférence Nationale de la Santé.